

BULLETIN d'INFORMATION

SPÉCIAL CONSULTATIONS DE L'ARTM



DANS CE NUMÉRO

DERNIÈRES NOUVELLES DE L'ARTM **2**

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **4**

REVENDICATIONS POUR LES CONSULTATIONS **5**

CAMPAGNE QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER! **6**

PLAN D'ACTION POUR LES CONSULTATIONS **7**

DEVENIR MEMBRE **8**

LE MTPA EN BREF

Le *Mouvement pour un transport public abordable* (MTPA) travaille depuis 2012 sur une question essentielle pour une part importante de la population: l'accessibilité financière du transport en commun.

Initialement, ce bulletin devait être diffusé en mars, mais au moment où nous allions le publier, la crise de la COVID-19 nous a obligés à tout arrêter. Nous avons alors pris la décision de le reporter.

Aujourd’hui, nous avons enfin des nouvelles sur les plans de l’ARTM et la refonte des tarifs du transport en commun, nous avons donc complété le bulletin avec ces nouvelles fraîches.

DERNIÈRES NOUVELLES SUR LES CONSULTATIONS DE L’ARTM

Le tarif social toujours pour les personnes à faible revenu est toujours envisagé !

Le 18 juin dernier, l’ARTM tenait sa seule séance publique. La population était invitée à y assister virtuellement pour entendre la présentation du rapport d’activités 2019 et participer à une période de questions.

Le matin même nous apprenions dans *La Presse* que le conseil d’administration adopterait ce jour-là un premier projet de refonte tarifaire, qui serait ensuite soumis à la consultation publique en septembre et octobre, par internet pour être finalement adopté en décembre. La nouvelle grille tarifaire métropolitaine simplifiée et intégrée de l’ARTM pourrait donc entrer en vigueur le 1er juillet 2021.

Pour lire l’article : [Le manque à gagner de l’ARTM pourrait atteindre 500 millions en 2020](#)

Rappelons que le projet d’harmonisation des tarifs s’inscrit dans un plan de développement stratégique (PSD) qui prévoyait des consultations publiques incluant des appels de mémoires et des audiences que nous attendons depuis 3 ans. Voilà que nous apprenions dans le même article que :

« Les consultations publiques sur ce projet de PSD, auront lieu entre octobre et décembre. La forme précise que prendra cette consultation reste à confirmer, en raison des aléas de la pandémie. Mais, selon les informations fournies, elle prévoit un appel public aux personnes et aux groupes intéressés ainsi que des auditions

de mémoires qui s'étendront jusqu'en décembre, par vidéoconférence ou autrement. »

Le MTPA était présent à la séance publique de l'ARTM et a soumis une question pour connaître les prochaines étapes de la consultation en ce qui concerne spécifiquement la question de la tarification sociale. On nous a répondu que **la tarification sociale était toujours à l'étude, mais de façon parallèle au projet de refonte des tarifs. Un scénario comportant différents seuils d'admissibilités est même envisagé et les résultats seront présentés à la CMM et au gouvernement (pour le financement)**. On a aussi eu la confirmation, comme l'annonçait l'article que La Presse publiait le matin même du C.A. de l'ARTM, qu'un projet de refonte serait soumis à une consultation large cet automne, mais sans plus de précisions.

Ces informations étaient aussi rapportées dans un autre article dans La Presse : [Transports collectifs : la consultation publique sur la réforme tarifaire ira de l'avant](#)

Nous tentons maintenant d'avoir des précisions la formule, les étapes et les éléments de la consultation. Nous chercherons aussi à en savoir plus sur ce fameux scénario de tarifs basés sur le revenu.

En espérant que le processus de consultation nous permettra d'aller de l'avant avec le plan d'action discutée à l'assemblée du 13 février (voir page 6 et 7)

À suivre... !



RETOUR SUR NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Le 13 février dernier, 80 personnes de 30 groupes, dont des alliées de Lanaudière et de la Montérégie ont participé à l'assemblée générale du MTPA. Fidèles à nos habitudes, nous nous sommes d'abord rassemblé.e.s pour partager un dîner pizza, qui s'est conclu avec nos désormais célèbres chansons revendiquant le tarif social !

En termes d'information, les participantes et participants en ont appris davantage sur la tarification sociale dans le monde, sur l'état de nos alliances, sur les raisons expliquant pourquoi le prix des transports en commun est devenu un tel problème et sur où nous en sommes avec les consultations de l'*Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)*.

À ce sujet, nous attendons toujours les dates d'audiences publiques et l'appel de mémoire qui nous permettra de savoir précisément ce qui sera à l'étude dans ces consultations.

Cela dit, nous savons que :

- Les dates de consultation seront bientôt connues
- Il y aura un appel de mémoire et des présentations

- Il y aura une tournée dans 5 régions du territoire de l'ARTM avec des audiences publiques
- Le document de consultation portera sur le cadre tarifaire, c'est-à-dire la façon dont les tarifs seront organisés pour que ça devienne logique et harmonieux entre les villes et les différents tarifs qui existent sur le territoire de l'ARTM.
- Le document de consultation contiendra des scénarios sur différents paramètres comme la tarification par zones ou distance, par mode de transport et par heures.

C'est dans ce contexte que l'assemblée s'est positionnée sur les possibles éléments qui seront soumis à la consultation.

DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE DU 13 FÉVRIER 2020

Parce qu'on imagine que les scénarios soumis à la consultation pourraient aborder la tarification par zone, mode de transport ou horaire :

1. Nous demandons que le tarif social s'applique à **tous les horaires, à toutes les zones et à tous les modes de transport.**

Parce que nous savons que les consultations porteront aussi sur des éléments plus techniques :

2. Nous demandons que le MTPA se positionne sur les propositions de l'ARTM à partir du principe qu'elles ne doivent pas augmenter les inégalités sociales.

Ces décisions s'ajoutent à nos **REVENDICATIONS** adoptées en 2019 :

1. Que les **réductions** pour les personnes à faible revenu soient **au moins égales à celles des aîné.e.s et étudiant.e.s** ;
2. Que ça **s'applique à tous les titres** : billets individuels, passes mensuelles, hebdo, lisières, etc. ;
3. Que soient admissibles les personnes dont le **revenu est inférieur à la « MFR-60 après impôt »**. Qui est, parmi toutes les mesures reconnues de faible revenu, celle qui **inclus le plus de gens**, y compris les employé.e.s au salaire minimum, puisque qu'elle correspond à **environ 24 000\$** de revenu annuel (en 2017).

Pour en savoir davantage sur le contenu de l'assemblée, consultez le document *PowerPoint* qui a été présenté à l'assemblée : [Présentation AG MTPA- 13 février 2020](#)

NOTRE NOUVELLE CAMPAGNE

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER !



Avec vos membres, vos C.A., vous êtes invité.e.s à documenter les problèmes pouvant découler de tarifs selon la distance, les zones, les heures, les modes de transport.

Est-ce que c'est possible pour vous de répondre à tous vos besoins si :

- Le transport est moins cher seulement en dehors des heures de pointe ?
- Plus c'est loin plus ça coûte cher ?
- Le transport est moins cher pour certains modes de transport ?

PARCE QUE SE DÉPLACER N'EST PAS UN CHOIX !

QU'AVEZ-VOUS A DIRE SUR DES TARIFS SELON LA DISTANCE, LES ZONES, LES HEURES, LES MODES ?

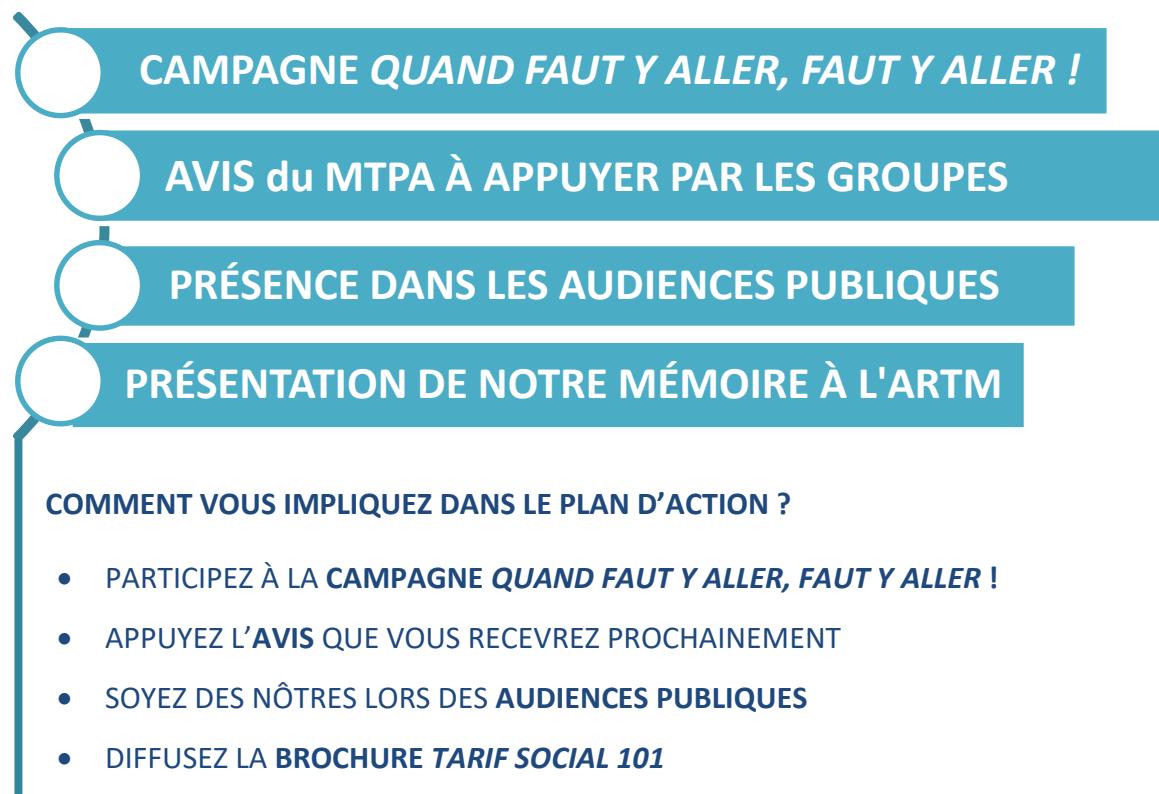
Est-ce qu'on a toujours le choix de l'heure, de la distance et du mode de transport ?

Tout le matériel nécessaire pour participer à la campagne sera disponible après les vacances d'été.

Vous y trouverez :

- Document d'explication et de participation à la campagne *Quand faut y aller, faut y aller!*
- Guide d'animation pour animer un atelier sur cette campagne

NOTRE PLAN D'ACTION POUR LES CONSULTATIONS DE L'ARTM



COMMENT VOUS IMPLIQUEZ DANS LE PLAN D'ACTION ?

- PARTICIPEZ À LA **CAMPAGNE QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER !**
- APPUYEZ L'**AVIS** QUE VOUS RECEVREZ PROCHAINEMENT
- SOYEZ DES NÔTRES LORS DES **AUDIENCES PUBLIQUES**
- DIFFUSEZ LA **BROCHURE TARIF SOCIAL 101**

BROCHURE TARIF SOCIAL 101

Pour mieux comprendre la tarification sociale du transport en commun.



Maintenant disponible sur le site internet du MTPA ! (*Section documentation*)

[Tarif social 101- pour mieux comprendre la tarification sociale du transport en commun](#)

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?



Votre groupe doit **remplir le formulaire d'adhésion** disponible sur notre site web et au lien suivant : [formulaire d'adhésion](#). La contribution financière est volontaire et un autre formulaire est disponible à cet effet.

Vous le trouverez aussi sur notre site, en suivant le même lien que pour le formulaire d'adhésion.

LE COMITÉ DE SUIVI DU MTPA EST COMPOSÉ DE :

Action-Gardien, AQDR Saint-Michel, CÉDA, Comité des sans emploi de Pointe-Saint-Charles, Comité de lutte à la pauvreté du Grand Châteauguay, Mouvement Action-Chômage de Montréal, Projet Genèse, TROVEP Montréal et Welfare Rights Committee of South-West Montreal.

Pour nous joindre : transport.abordable@gmail.com

NOS MEMBRES

- ACEF du Nord
- Action Autonomie
- ADDS-MM
- AQDR de la Pointe-de-l'île
- Afrique au Féminin
- Atelier des lettres
- Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
- CDC Solidarités Villeray
- CDC de Rivière-des-Prairies
- Centre d'éducation et d'action des femmes (CEAF)
- Centre de lecture et d'écriture
- Centre des femmes d'ici et d'ailleurs
- Centre des femmes de Laval
- Centre des femmes de Verdun
- Centre des femmes solidaires et engagées
- Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes (CRÉCA)
- Coalition Climat Mtl
- Coalition Montréalaise des tables de quartiers (CMTQ)
- Comité d'action de citoyennes et citoyens de Verdun (CACV)
- Comité logement Lachine-Lasalle
- Comité de lutte à la pauvreté du Grand Châteauguay
- Concertation en développement social de Verdun (CDSV)
- Ex aequo
- Femmes du monde à Côte-des-Neiges
- Groupe Alpha Laval
- Imagine Lachine Est
- La Jarnigoine
- La Marie Debout
- La Maison Benoît Labre
- Lettres en main
- Le Tour de lire
- Maison St-Dominique
- Maison Passages
- Projet suivi communautaire
- Projet P.A.L.
- RACOR en santé mentale de Mtl
- Regroupement des organismes familles de Mtl (ROCFM)
- Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Mtl (RUTA)
- Table de concertation des aînés de Mtl (TCAIM)
- Table régionale des centres de femmes de Mtl métropolitain et Laval (TRCFMML)
- Travail de rue et action communautaire (TRAC)